SAINT JEAN ENVIRONDEMIENT

Echo Info n°5



www.st-jean-environnement.fr

Edito

14 janvier 2017

L'ensemble du bureau de SJE vous présente ses meilleurs vœux et son bilan de l'année passée.

2016 : une année riche en actions. Quatre lettres d'info aux adhérents, l'accueil d'un stagiaire Master 1, deux ateliers cuisine, le premier vagabondage écologique et découverte du patrimoine, les projections de deux films documentaires ont ponctué l'année.

2017 : nous proposons deux conférences à la Médiathèque, puis une Grande Soirée Soupe le jeudi 23 février au Chai du Terral. Dans l'année, d'autres moments de rencontres conviviales autour de l'écologie, des arbres et de la défense des espaces naturels de notre commune vous seront proposés.

Venez donc découvrir nos nouveaux projets, le samedi 28 janvier lors de notre Assemblée Générale, salle de la cheminée, au Chai du Terral.

Appel à candidature pour rejoindre le bureau ou participer à un de nos projets. Au plaisir de vous y croiser.

Claire Cathala - Présidente de SJE

Les rendez-vous

samedi 28 janvier à 18h

Assemblée Générale de SJE salle de la cheminée au Chai du Terral

vendredi 3 février à 20h30

Conférence sur les zones lagunaires par Rutger DE WIT à la médiathèque de St Jean de Védas

jeudi 23 février à 18h30

Soirée soupe salle de la cheminée au Chai du Terral

vendredi 3 mars à 20h30

Conférence sur les gaz de schistes par Séverin PISTRE à la médiathèque de St Jean de Védas

mardi 21 mars à 10h et 14h

Spectacle Les orgues d'Hibernia au théâtre du Chai du Terral

Parc Naturel Urbain

Un projet ambitieux pour Saint Jean de Védas

Notre association préconise la création d'un parc naturel (voire d'un agriparc) qui engloberait tous les espaces non encore urbanisés entre Saint Jean de Védas et Montpellier.

Nous prévoyons en 2017 de mener une étude de faisabilité sur le sujet. Une demande de subvention exceptionnelle vient d'être adressée à la Mairie pour couvrir une partie des dépenses.

Notre objectif est de démontrer que ce projet est réalisable, qu'il s'inscrit dans une démarche de développement durable et social de nos territoires et dans la nécessité de compenser une urbanisation galopante et les atteintes à l'environnement des futures infrastructures (notamment le Contournement Ouest de Montpellier).



Nous attendons désormais de la part de nos élus une détermination politique pour ce projet d'intérêt général. Cette étude de faisabilité s'étalera de février à septembre 2017 et se conclura par une présentation publique. Nous proposons la coopération d'un stagiaire universitaire de niveau Master 'Aménagements urbains et/ou Paysagers' (appel à candidature pour un stage de cinq mois, auprès des universités de Montpellier et de Marseille).

Les adhérents qui souhaiteraient s'investir dans cette étude et participer au groupe de travail se feront connaître au cours de l'Assemblée Générale le 28 janvier.

A titre d'exemple, lien vers le site du PNU de 460 hectares réalisé à Strasbourg Voir la vidéo :

http://www.strasbourg.eu/environnement-qualite-de-vie/nature-en-ville/un-parc-naturel-urbain-pour-strasbourg

Révision du SCOT

SCOT: Schéma de Cohérence Territoriale

La révision du SCOT (planification long terme de l'urbanisation) est en cours. La zone qui s'étend de la D613 et D612 jusqu'à la ZAC Roquefraisse est fortement menacée. Il est question d'y implanter de nouveaux commerces, entreprises et habitations sur ces zones qui présentent un fort potentiel de reconquête agricole et de création d'espaces publics naturels.

Notre association s'oppose à l'urbanisation de ces espaces encore ouverts d'environ 50 hectares, où subsistent des vignes et pâturages encore en exploitation, et comportent par endroit des terres d'excellente qualité agronomique.

Nous invitons nos lecteurs à se promener entre 'la Martinière' et 'Bellevue' (chemin du Puech Long) et prendre conscience de la grande qualité des paysages et du potentiel que ces espaces représentent. Peu d'élus connaissent ces endroits non fréquentés, encore moins les fonctionnaires de la Métropole qui préparent les dossiers du SCOT avec l'aide d'un cabinet d'urbanisme parisien.



L'élaboration du SCOT doit faire l'objet d'une démarche réglementaire de concertation publique, bien avant l'Enquête Publique finale. Nous avons demandé à notre Maire qu'une réunion publique soit organisée sur les orientations du SCOT pour notre territoire, il semblerait que des initiatives dans ce sens soient prises au niveau de la Métropole, nous tiendrons nos adhérents informés.

Nous lui avons aussi demandé d'abandonner toute initiative de rendre ces espaces constructibles. Nous espérons que nos élus prendront conscience qu'urbaniser ce secteur serait une erreur irréparable. Nous n'avons pas besoin de nouveaux commerces, ni d'entreprises à cet endroit, proche du bourg ; surtout avec leur cortège habituel de 'boites à chaussure' en tôle, habillées d'enseignes agressives, et entourées de parkings en surface.

Ce modèle de développement péri-urbain est suranné. Nous devons être vigilants et exiger une urbanisation de qualité pour nos enfants, comportant de la «nature en ville». St Jean de Védas ne doit pas devenir une cité dortoir.

Il y a lieu également de créer un écran arboré pour masquer les futurs aménagements autoroutiers (COM) et le pôle d'échange multimodal en projet. Il est aussi dans l'intérêt de la Métropole de préserver les zones qui forment la ceinture Verte de Montpellier.

Plan Local de Déplacement

Une première approche du Plan Local de Déplacement a été présentée au public par la Municipalité. Nous encourageons nos adhérents à consulter le document, accessible en ligne (www.saintjeandevedas.fr - rubrique 'cadre de vie' - sous-rubrique 'Urbanisme'). C'est le moment d'exprimer des suggestions, ou de signaler des problèmes, que ce soit sur des questions générales ou des sujets concernant vos quartiers.

D'une façon générale, le plan proposé manque de vision à long terme. Qu'en est-il de l'hypothèse de rénover l'ancienne ligne SNCF pour en faire une liaison 'RER' ou 'Tram-Train' depuis la Gare St Roch, pour desservir St Jean le Sec, Fabrègues, Cournonterral, Gigean, Montbazin, le futur lycée... Un tel projet faciliterait les déplacements à l'ouest de Montpellier.

Le plan sous-estime aussi l'impact du doublement de la population à Saint Jean de Védas d'ici 2025 et ses conséquences sur la circulation et le stationnement. Il ne fait aucune préconisation sur la nécessité dans le futur PLU, de préserver et d'élargir les espaces publics et de revoir les règlements d'urbanisme en matière de construction et de parkings...

Conférences et animations

Nous organisons deux conférences à la médiathèque Jules Verne sur des sujets d'intérêt général. Réservez car places limitées - tél : 04 99 51 22 40

vendredi 3 février à 20h30

Les étangs littoraux proches de la Métropole; milieux fragiles, riches en biodiversité. Bénéfices pour les habitants.

La question de leur conservation.

Par Rutger DE WIT, Directeur de Recherches en biologie marine au CNRS.

En partenariat avec l'Université de Montpellier dans le cadre de la 'Journée Mondiale des Zones Humides'.

vendredi 3 mars à 20h30

Exploitation du gaz de schiste : Eldorado économique ou fiasco environnemental ? Le cas du Sud de la France.

Par Séverin PISTRE, Hydrogéologue, Professeur à l'Université de Montpellier,

Et n'oubliez pas :

samedi 28 janvier à 18h

Assemblée Générale de SJE

salle de la cheminée au Chai du Terral Bilan de nos actions sur 2016 Projets à venir pour 2017

jeudi 23 février à 18h30

Grande Soirée Soupe

salle de la cheminée au Chai du Terral

Venez déguster et partager les soupes que chacun pourra apporter pour faire connaître ses recettes extraordinaires. Un moment convivial de rencontre gustative à ne pas manquer. Vous pourrez aussi discuter avec les producteurs qui nous fournissent toute l'année en bons produits de qualité.